

Affaire suivie par Angélique Benoit
PV 2024-11-19
Courriel : angelique.benoit@univ-poitiers.fr

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU 19 NOVEMBRE 2024

Par courrier du directeur de l'INSPE en date du 10 novembre 2024, le COSP de l'INSPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 19 novembre 2024.

Étaient présents ou en visio :

Membres de droit :

- Monsieur François LECHELLIER –Maître de Conférences, IUT de Poitiers de Université de Poitiers, rattaché au laboratoire XLim
- Madame Valérie LEFEUVRE - Ingénieure d'études en application ENT et web, I-Média, Université de Poitiers (visio)

Personnalités extérieures :

- Madame Anne BOUCKER, IA-IPR histoire-géographie, Académie de Poitiers
- Laëtitia COLDER, Ingénieure de formation à l'EAFIC, Académie de Poitiers
- Madame Christelle FREDON, IEN Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées, académie de Poitiers
- Monsieur Jean-Charles THÉVENOT - IA-IPR EPS, Académie de Poitiers (visio)
- Monsieur Nicolas VIBERT - Directeur de recherche CNRS, Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA), CNRS - Université de Poitiers
- Monsieur Romain VANOUDEUSDEN, Directeur Recherche et Développement sur les usages du numérique éducatif, Réseau Canopé (visio)

Étaient représentés :

- Monsieur Philippe CARRÉ par Monsieur François LECHELLIER ;
- Madame Mathilde FOUCHERAULT par Madame Anne BOUCKER
- Madame Nolwenn QUÉRÉ par Monsieur Nicolas VIBERT ;
- Madame Julie RANÇON par Monsieur Nicolas VIBERT.

Membres invités permanents :

- Monsieur Denis ALAMARGOT – Directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers
- Madame Angélique BENOIT – Assistante de Direction de de l'INSPE de l'académie de Poitiers, secrétaire de séance
- Madame Cécile LALANNE – Directrice-adjointe, assesseure à la pédagogie de l'INSPE de l'académie de Poitiers
- Monsieur Victor MILLOGO – Directeur-adjoint, chargé de la recherche et de l'internationalisation, de l'INSPE de l'académie de Poitiers
- Madame Émilie DESSEIGNE – Responsable des services administratifs de l'INSPE de l'académie de Poitiers

Membre invitée selon l'ordre du jour :

- Madame Hélène DESORMES – Responsable du service Recherche et Internationalisation de l'INSPE de l'académie de Poitiers

Nombre de membres présents : 8 (en présentiel et à distance)

Nombre de procurations : 4

Nombre de votants : 12 (en ouverture de séance)

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 17 septembre 2024

2. Points d'information :

- Nomination d'un nouveau Recteur d'académie - nominations à venir de représentants et complétion à suivre des instances CI et COSP
- Retour sur la Journée académique [JA2] - 6 novembre 2024 - site INSPÉ du campus des Valois (16)
- Retour sur les votes du CI, à la suite des préconisations du COSP
- Retour sur la demande d'adaptation du référentiel des visites de stage pour les Masters MEEF2 et MEEF3

3. Points formation et pédagogie :

- Évolution des maquettes (pour vote au CI du 10 décembre) :
 - MEEF2/3 - mutualisation PEES mi-temps PLC et MEEF2 TD UE4
 - MEEF1/2/3 - évolution et mutualisation EC Recherche Documentaire ; mutualisation UE6
 - MEEF3 - évolutions de la maquette
- Évolution des pratiques pédagogiques :
 - MEEF1/2 - cadrage de l'évaluation du mémoire en UE5 au S4
 - MEEF2 - harmonisation des sujets d'évaluations sur les 4 semestres en UE4
- Amélioration et renforcement des outils et matériels pédagogiques sur les sites INSPE (16, 79, 86) de l'Université de Poitiers
- DU « préparation CRPE » : compte-rendu des deux réunions du groupe de travail
- Réalisation des livrets tuteurs et référents de stage, des livrets étudiants - point d'étape
- Enseignement à la défense dans les INSPÉ : quel plan de formation ? par Hugues Marquis, référent défense INSPÉ

4. Points scientifiques :

- Retour sur le projet d'organisation d'un séminaire international en didactique de la littérature
- Mobilité internationale : Partenariat avec l'Université de Moncton (CA) : quelles possibilités pour l'INSPÉ pour poursuivre le projet ?

5. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h36.

En ouverture, Denis ALAMARGOT adresse un mot d'accueil à l'attention de Laetitia COLDER, ingénieure de formation à l'EAFC, nouvelle membre du COSP en remplacement de Armelle PAYEN.

1) Approbation du PV de la séance du 17 septembre 2024 :

Nicolas VIBERT soumet le procès-verbal du 17 septembre 2024 à l'approbation des membres du COSP. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Points d'information

- Nomination d'un nouveau Recteur d'académie - nominations à venir de représentants et complétion à suivre des instances CI et COSP :

Frédéric PERISSAT a été nommé Recteur de l'académie de Poitiers depuis le 23 octobre 2024, par décret du Président de la République, en conseil des ministres.

La Présidente de l'Université de Poitiers l'a rencontré de manière protocolaire. Le directeur de l'INSPÉ sera reçu par le nouveau Recteur, pour une visite de courtoisie, le 9 décembre 2024.

Au cours de cette rencontre, le Recteur d'académie sera invité à nommer les 5 représentant(e)s du Rectorat qui doivent siéger au Constitut d'Institut, parmi lequel(le)s sera élu(e) le/la président(e) du Conseil. À l'heure actuelle, la présidence par intérim est assurée par Alison CHARAMON-HILL.

En outre, la composition du COSP pourrait également être modifiée, sur décision du nouveau recteur.

- Retour sur la Journée académique [JA2] - 6 novembre 2024 - site INSPÉ du campus des Valois (16) :

Les Journées Académiques (JA) de l'INSPÉ sont l'occasion de réunir les personnels des 4 sites INSPÉ de l'Académie (Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers). La 2e Journée Académique de l'année universitaire, organisée le 6 novembre 2024, sur le site INSPÉ 16 du Campus des Valois, a réuni 56 formateurs et personnels, issus des 4 sites.

Au programme :

Séances plénières en amphithéâtre

10h00-10h10 : Mot d'accueil par Nicolas EPINOUX, responsable pédagogique du site INSPÉ du campus des Valois.

10h10-12h00 : Points d'information

- Politique générale - par Denis ALAMARGOT, directeur de l'INSPÉ,
- Administration - par Emilie DESSEIGNE, responsable administrative,
- Formations - par Cécile LALANNE, directrice adjointe, assesseuse à la pédagogie,
- Recherche et Internationalisation - par Victor MILLOGO, directeur adjoint.

12h00-14h00 : Moment de convivialité et repas

14h00-15h30 : 4 ateliers en parallèle :

* Atelier MEEF 1 - Accompagnement de stage et analyse de pratique : Élaboration et harmonisation académique du « livret des tuteurs de stage MEEF1 M1 » - animé par Jean-René CHEROUVRIER, Nicolas EPINOUX & Sébastien GOUDEAU

* Atelier MEEF 2 - Accompagnement de stage et analyse de pratique : Élaboration et harmonisation académique du « livret des tuteurs stage MEEF2 M1 », point sur le tableau des évaluations des parcours du MEEF2 - animé par David BEYLOT, Guillaume GARNIER & François GEOFFRIAU

* Atelier DU « Préparation CRPE » : réunion du Groupe de Travail (GT) sur les éléments de la maquette : UE (intitulés, horaires, répartitions par semestre) et modalités d'évaluation - animé par Denis ALAMARGOT, Christophe BRUNET & Cécile LALANNE

* Atelier Formation à et par la recherche (UE5) : Travail sur les éléments de cadrage des « Livrets étudiants » pour les séminaires de recherche en M1 et M2, et sur la formalisation des évaluations en contrôle terminal pour le MEEF1 cette année et le MEEF2 l'année prochaine - animé par Victor MILLOGO & Mylène SANCHIZ.

Les ateliers organisés en Journées Académiques font l'objet d'un compte-rendu systématique et largement diffusé. Il s'agit d'un moment démocratique, durant lequel tous les personnels ont la possibilité de s'exprimer. Des questions peuvent émaner des réflexions de ces ateliers. Elles sont ensuite communiquées au COSP, voire au CI.

Points d'agenda et questions soulevées :

MEEF1 et MEEF2 : Évolution du cadrage de l'évaluation de la soutenance du mémoire :

- * MEEF1 : Pondération de la note de stage en M1 UE4, S1 et S2
- * Présentation des livrets étudiants M1 et M2

MEEF2 :

- * Vers une harmonisation des évaluations de l'UE4
- * Présentation du livret du tuteur de stage du Master MEEF 2nd degré, 2ème année
- * UE4 : EC liée à la conception et la mise en œuvre de son enseignement

À la suite des journées académique se tiennent des réunions des conseils de formateurs, qui permettent de revenir sur les points évoqués lors des ateliers.

- Retour sur les votes du CI, à la suite des préconisations du COSP :

* **Projet de budget prévisionnel 2025 :**

Abstention : 3 + 4 procurations soit 7 abstentions

Pour : 13

Adopté

* **Capacités d'accueil de l'INSPÉ en 2025-2026 en MEEF - CAL et COL,** dont baisse de la CAL en MEEF1 à Poitiers à 80

Contre : 4
 Abstention : 3
 Pour : 13
 Adopté

L'objectif de diminution de la CAL sur le site de Poitiers vise à un rééquilibrage entre les sites, afin de revenir à des conditions soutenables, au regard de la capacité d'encadrement. La demande a été présentée à la CFVU pour ensuite être soumise à l'approbation du recteur.

*** Mise en œuvre ou non d'une seconde session en deuxième année de master (M2) pour les EC en contrôle terminal :**

Contre : 4
 Abstention : 2
 Pour : 14
 Adopté

La seconde session n'aura plus lieu à compter de la rentrée 2025/2026. Cette décision concerne toute la composante, c'est-à-dire les mentions 1, 2, 3 et 4.

Évolutions des modalités d'évaluation dans certaines EC des mentions du master MEEF :

*** UE5 MEEF1 : Se former par la recherche - modification des modalités de 2nde session :**

Adopté à l'unanimité

*** UE5 MEEF2 : passage en contrôle terminal :**

Adopté à l'unanimité

- Retour sur la demande d'adaptation du référentiel des visites de stage pour les Masters MEEF2 et MEEF3 :

	Libellé	Modèle économique EqTD	Équivalent heure retenue pour le cadrage des PPD	Seuil de dédoublement de groupes
PPD	Classe inversée - CM	1*1,5	3h	Norme CM
	Classe inversée - TD	1*1	3h	Norme TD
	Classe inversée - TP	1*1	3h	Norme TP
	Classe inversée - Autonomie	1*1	3h	Pas de groupe
	Plate forme en autonomie	1*1,3	3h	Pas de groupe
	Séminaire individualisé sur plate forme	1*1,3	3h	Pas de groupe
	Stimulation et jeu pédagogiques	1*1	3h	Norme TD
Autres modalités économiques	Pédagogie par projet	1*1	3h	Norme TD
	Co-enseignement CM (par personne : 2 maximum)	1*1,5*0,75		Norme CM
	Co-enseignement TD (par personne : 2 maximum)	1*1*0,75		Norme TD
	Participation à des événements académiques ou professionnels	0		Norme TD
	Stage découverte	0		Pas de groupe
	Stage sans visite	EFF *0,25		Pas de groupe
	Stage avec visite	EFF *1		Pas de groupe
	Encadrement maître master	EFF *1		Pas de groupe
	CM	1*1,5		Norme CM
	TD	1*1		Norme TD
	TP	1*1		Norme TP
	Enseignant référent	EFF * 0,2		Pas de groupe
	Suivi apprenti	EFF * 10		Pas de groupe
	Suivi alternant	EFF * 5		Pas de groupe
	Tutorat Master MEEF référent	EFF * 2		Pas de groupe
	Tutorat Master MEEF 1 ^{er} visite	EFF * 1,5		Pas de groupe
	Tutorat Master MEEF 2 ^{ème} visite	EFF * 1,5		Pas de groupe
Projet tutoré (BUT)	75 esté par spécialité, pour le ratio : (nb total d'étudiants par spécialité/nb étudiants par TD normé) pour chaque année de formation et pour chaque année universitaire		Norme TD (selon annexe 1 de l'arrêté des Programmes nationaux des BUT du 13/04/2022)	

Le règlement voté par le Conseil d'Administration (CA) de l'Université de Poitiers prévoit 2 heures de référentiel pour suivre 1 étudiant, puis 1,5 heure de référentiel pour chaque visite d'étudiant. Au total, cela représente 5 heures pour le suivi d'un.e étudiant.e.

La problématique est que le référentiel ne prend pas en compte les temps de déplacements, qui peuvent être importants. Denis ALAMARGOT a fait remonter la problématique de la reconnaissance du temps de trajet dans le référentiel horaire de suivi des stages auprès de la vice-présidente CFVU. Il a été invité à questionner plus formellement la future équipe présidentielle, qui sera constituée en décembre 2024. Toutefois, les premiers retours indiquent qu'il est peu probable que le CA de l'Université de Poitiers revienne sur cette décision.

3. Points formation et pédagogie :

- Évolution des maquettes (pour vote au CI du 10 décembre) :

• MEEF2/3 - mutualisation PEES mi-temps PLC et MEEF2 TD UE4 :

L'évolution de la maquette conduit à une projection sur l'année 2025/2026, sur laquelle il est nécessaire de conduire un travail dès à présent.

	Effectifs M2/PEES MT	Mutualisation
Allemand	2 / 1	OUI
Anglais	10 / 9	OUI
Education musicale	3 / 2	OUI
EPS	38 / 0	Non concerné
Espagnol	11 / 2	OUI
Histoire-Géographie	17 / 8	NON
Italien	2	Non concerné
Lettres	8 / 9	OUI
Mathématiques	13 / 17	NON
Physique Chimie	6 / 1	OUI
SES	9 / 0	Non concerné
SII/NSI	7 / 2	OUI
SVT	13 / 3	OUI

Points d'attention :

Nombre d'heures potentiellement mutualisées 70h sur 108h.

Problème : Le financement des heures PEES n'est pas le même que celui des heures MEEF. Impossible donc de dédoubler un groupe de TP MEEF en utilisant le financement des heures PEES. Il faut donc un groupe de TD et non pas deux groupes de TP (à effectifs plus réduits) en MEEF, et un ajustement de la maquette MEEF2 avec passage des cours de l'UE4 de TP en TD.

Afin de rationaliser les heures de formation, un travail de mutualisation est en cours (pour le MEEF 2, les parcours italien et EPS ne sont pas concernés, en raison de leurs effectifs). Les PEES mi-temps seront en cours avec les M2. Pour ne constituer d'un seul groupe, les heures de TP vont

être passées en heures de TD en MEEF 2 pour les parcours histoire-géographie et mathématiques.

Denis ALAMARGOT rappelle l'objectif fixé par l'Université de Poitiers, qui doit être respecté, visant à diminuer le nombre d'heures de formation. Il souligne que l'INSPÉ n'a pas les moyens de dédoubler les groupes pour pouvoir accueillir l'ensemble des PEES.

En l'absence de remarques, le COSP préconise les modifications présentées.

• MEEF1/2/3 - évolution et mutualisation de l'EC Recherche Documentaire ; mutualisation UE6 :

MEEF 1 et 3 UE 4 : Alignement des heures de recherche documentaire et veille informationnelle sur le MEEF2 UE5 en vue d'une mutualisation (?) et d'une nouvelle ventilation des heures restantes

Maquettes actuelles			
	MEEF1	MEEF2	MEEF3
S1	5h	4h	6h
S2	N/A	N/A	6h
S3	N/A	N/A	6h
S4	N/A	N/A	3h

Rentrée 2025			
	MEEF1	MEEF2	MEEF3
S1	5h	4h	4h
S2	N/A	N/A	Reventiler
S3	N/A	N/A	Reventiler
S4	N/A	N/A	Reventiler

L'idée est d'harmoniser les heures de l'EC recherche documentaire entre les différentes mentions. Ceci permettrait de reventiler certaines heures pour des besoins comme la préparation au concours, et d'avoir le même nombre d'heures de recherche documentaire pour toutes les mentions, concentrées sur une même année.

UE 5 : Alignement des heures sur le MEEF2 UE6 en vue d'une mutualisation

Note : Les UE n'ont pas les mêmes nomenclatures selon les mentions de Master MEEF.

En outre, Denis ALAMARGOT rappelle que la réforme de la formation initiale des enseignants est toujours en projet, et qu'il est nécessaire d'attendre les consignes ministérielles pour connaître les évolutions à mettre en œuvre dans les formations.

En l'absence de remarques, le COSP préconise les modifications présentées.

• MEEF3 - évolutions de la maquette :

EC : Recherche documentaire (voir ci-dessus) :

- Alignement des heures avec celles du MEEF 2 et mutualisation
- Ventilation des heures dans les autres UE de la maquette

UE Langues :

- Regroupement des heures en M1 et mutualisation avec le MEEF 2

Fusions d'EC :

- Volumes horaires plus important tout en gardant une cohérence thématique et pédagogique en lien avec le référentiel métier et les attendus du concours ;
- Rééquilibrage de la charge de travail sur les 2 années de master pour diminuer le nombre d'heures de cours au S4 (semestre du concours).

Modalités d'évaluation

- Ajustement des coefficients ;
- Choix de modalités d'évaluation différentes ;
- Rééquilibrage de la charge de travail sur les 2 années de Master.

Il est précisé en séance que ce modèle permettrait d'organiser moins d'évaluations.

En outre, le travail a permis de procéder à une mise à jour et une harmonisation des maquettes.

En l'absence de remarques, les membres du COSP préconisent les modifications présentées.

- Évolution des pratiques pédagogiques :

• MEEF1/2 - cadrage de l'évaluation du mémoire en UE5 au S4 :

Une évolution est proposée pour alléger la charge de travail liée aux soutenances de mémoire, en raison d'une difficulté à trouver des collègues volontaires et disponibles pour participer aux soutenances de mémoire des 60 étudiants concernés annuellement. La proposition serait que le président du jury (i.e., le collègue invité) évalue uniquement la soutenance du mémoire sans avoir à le lire, et assurerait donc le rôle d'un examinateur « candide ». Ceci permettrait de pouvoir mobiliser davantage de collègues. De plus, Nicolas VIBERT propose de solliciter d'autres enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université pour prendre part aux soutenances de mémoire, afin de faciliter la constitution des jurys.

Il est souligné que les évolutions proposées nécessiteront une révision des grilles d'évaluation, et une information aux étudiantes et étudiants sur l'importance d'effectuer une présentation compréhensible et explicite de leur mémoire pour l'examineur qui ne l'aura pas lu.

En outre, il est également proposé d'augmenter la durée de la soutenance de 5 minutes. La présentation passerait de 15 minutes actuellement à 20 minutes, ce qui porterait à 45 minutes la durée totale de la soutenance, au lieu de 40 minutes actuellement.

En l'absence de remarques, le COSP préconise les modifications présentées.

• MEEF2 - harmonisation des sujets d'évaluations sur les 4 semestres en UE4 :

Travail en cours orchestré par David Beylot - responsable de la mention MEEF2 2nd degré.

Réponses du questionnaire Semestre 1 :

	PE	ET
Allemand	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
Anglais	Rapport de stage (sujet commun)	Construction d'une séquence
Education musicale	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
EPS	Rapport de stage (sujet commun)	Conception d'un projet de séance
Espagnol	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
Histoire-Géographie	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
Italien	Regard critique sur une séance/séquence	Amorcer réflexion sur prod séquences
Lettres	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
Mathématiques	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
Physique Chimie	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
SES	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
SII	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance
SVT	Rapport de stage (sujet commun)	Analyse critique guidée d'une séance

Réponses du questionnaire Semestre 2 :

	PE	ET	ET
Allemand	Analyse séance menée (sujet commun)	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
Anglais	Rapport de stage + évaluation tuteur	Conception situation d'apprentissage	Concevoir un parcours différencié
Education musicale	Analyse séance menée (sujet commun)	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
EPS	Dossier pédagogique sur le stage	Conception leçon et situation	Mise en évidence gestes pro, mesurer écarts
Espagnol	Analyse séance menée (sujet commun)	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
Histoire-Géographie	Analyse séance menée (sujet commun)	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
Italien	Création d'une séance	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
Lettres	Analyse séance menée (sujet commun)	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
Mathématiques	Analyse séance menée (sujet commun)	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
Physique Chimie	Analyse séance menée (sujet commun)	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
SES	Analyse séance menée (sujet commun)	Epreuve type CAPES	Epreuve type CAPES
SII	Analyse séance menée (sujet commun)	Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
SVT	Conception d'évaluation	Concevoir des éléments de séquence	Epreuve type CAPES

Réponses du questionnaire Semestre 3 :

	PE	ET	ET
Allemand	Analyse séquence issue d'un manuel	Réaliser un tableau de séquence	Entraînement épreuve CAPES
Anglais	Etude de cas	Plan de séquence	Concevoir une séquence/analyse de situation
Education musicale	Epreuve type CAPES	Epreuve type CAPES	Epreuve type CAPES
EPS	Retour sur gestes professionnel	Ecrit réflexif	Conception situation d'apprentissage
Espagnol		Concevoir des éléments de séquence	Concevoir une séance et des pistes d'éval
Histoire-Géographie	Analyse pages de manuel et proposition exploitation	Epreuve type CAPES	Epreuve type CAPES
Italien	Production d'une séquence à contraintes	Questionnaire	Questionnaire sur le système éducatif
Lettres			
Mathématiques		Question de cours	Analyse de tâches de manuel/ressource
Physique Chimie			
SES	Ecrits Réflexif	Analyse de séquence	Epreuve type CAPES
SII	Séquence associée à la capsule	Epreuve type CAPET	Epreuve type CAPET
SVT	Epreuve type CAPES	Epreuve type CAPES	Epreuve type CAPES

Réponses du questionnaire Semestre 4 :

	PE	PT	Organisation oral
Allemand	Retour du stagiaire sur l'entretien post visite	Présenter une production numérique au service d'une séquence	En présentiel tuteur et référent
Anglais	Analyse situation	Fiche séquence/séance	Entretien post visite tuteur et référent
Education musicale	Epreuve type CAPES	Utilisation du numérique	En présentiel tuteur et référent
EPS	Conception situation d'apprentissage	Capsule vidéo	Prise de contact tuteur et référent
Espagnol	Epreuve type CAPES	Exploitation péda production technique	En présentiel tuteur et référent
Histoire-Géographie	Autopositionnement compétences pro	Analyse séance associée capsule	En présentiel tuteur et référent
Italien	Rendre compte de son activité pro	Rendre compte de son activité pré-pro	Entretien post visite tuteur et référent
Lettres			En visio tuteur et référent
Mathématiques		Question de cours	En visio tuteur et référent
Physique Chimie			En visio tuteur et référent
SES	Conception de séquence	Séance associée à la capsule	En visio tuteur et référent
SII	Analyse d'une séquence	Portfolio	En présentiel ou visio tuteur et référent
SVT	Analyse de notation	Diagramme	En présentiel ou visio tuteur et référent

Quelle que soit la discipline, les étudiants doivent être évalués à partir du même type de production, afin d'harmoniser toutes les pratiques d'évaluation. Un calendrier va être établi pour le 2nd semestre. Denis ALAMARGOT précise que cela nécessite de travailler avec les co-responsables de parcours et l'INSPÉ, dans la mesure où 4 autres composantes sont concernées.

Le COSP soutient l'initiative de ce travail d'harmonisation.

- Amélioration et renforcement des outils et matériels pédagogiques sur les sites INSPE (16, 79,86) de l'Université de Poitiers :

En raison d'un reliquat budgétaire disponible en fin d'année (lié à des versements tardifs), 18 000 euros de matériels, outils et projets pédagogiques ont pu être financés pour les différents sites INSPÉ de l'Université de Poitiers, à la suite de l'appel lancé auprès des formateurs. Une dernière vague de recensement des besoins est en cours. Le financement d'équipements (en investissement) s'est élevé à 40 000 euros.

Les différentes dépenses sur chacun des sites sont présentées.

PROJETS PEDAGOGIQUES SITE 16	
Montant total projet	Dépense 1
520,00 €	Visites culturelles (400 euros)
500,00 €	Repas poke ball (1800 euros)
1 020,00 €	

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES SITE 16	
Montant total projet	Dépense 1
176,17 €	Fournitures diverses SVT
500,57 €	Fournitures diverses SII
146,55 €	Fournitures diverses arts plastiques
143,01	Fournitures SVT-Chimie
468,49 €	Fournitures diverses SVT
421,50 €	Matériel EPS
49,70 €	Jeux de cartes
5720,04	Drones, kit découpe laser (et matériaux), imprimante 3D (et filaments)

PROJETS PEDAGOGIQUES SITE 79			
Montant total projet	Dépense 1	Dépense 2	Dépense 3
105,00 €	Visites guidées (105 euros) 21/11		
220,00 €	Présentation/exposition des ressources + atelier de transmission orale (220 euros)		
70,00 €	Visite guidée du musée (35 euros) 23/11		
659,30 €	Ateliers de collage pour 3 groupes d'étudiants (589,30 euros)	Matériel : supports, magazines (40 euros)	Frais de déplacement (30 euros)
360,00 €	Location de bateaux et gilets (360 euros)		
70,00 €	Visite d'1h le 19 décembre 2024 (35 euros)	Visite d'1h le 21 janvier 2025 (35 euros)	
1 484,30 €			

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES SITE 79	
Montant total du matériel	Dépense 1
517,15 €	Fournitures diverses d'arts plastiques
285,00 €	Malette 28 instruments de musique
30,00 €	Pointeur
115,90 €	Fournitures diverses EPS
50,00 €	Manuel/méthode
123,60 €	4 ensembles de 156 formes clipsables en plas5que
262,80 €	MOSAIC ART + poupée + vêtements
1 261,94 €	Bureau amovible + chaise

PROJETS PEDAGOGIQUES SITE 86	
Montant total projet	Dépense 1
800,00 €	Console de mixage RODECASTER Pro (800 euros)
302,50 €	Matériel pédagogique (302,50 euros)
228,00 €	Places pour le spectacle les soeurs Hilton
1 102,50 €	

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES SITE 86	
Montant total du matériel	Dépense 1
326,00 €	Équipements EPS
36,94 €	Jeux de société (DIXIT et Unanimo)
35,87 €	2 puzzles
700,00 €	Ordinateur + imprimante + scanner portable
74,40 €	BeeBot / Bluebot Référence IT00854 + BeeBot / Bluebot Référence ITSGRID
767,74 €	Matériels pour démarche expérimentale scientifique
852,82 €	Matériels en vue de la préparation au second oral du CAPES de Physique-Chimie (épreuve expérimentale- Montages /TP de Physique Chimie
337,58 €	Matériel d'art
645,00 €	5 coffrets + 5 livres
3 776,35 €	

Denis ALAMARGOT indique que l'INSPÉ va s'attacher à réaliser ce recensement des besoins en matériels et financements de projets pédagogiques de manière plus systématique. Grâce à la démarche conduite en 2024, l'exécution budgétaire en fonctionnement et en investissement est proche de 100%.

-----Départ de Jean-Charles THEVENOT à 10h53-----

- DU « préparation CRPE » : compte-rendu des deux réunions du groupe de travail :

Le projet de création du DU "Préparation CRPE", qui ouvrirait à la rentrée 2025/2026, est présenté aux membres du COSP. Le projet devra être soumis au vote du Conseil d'Institut de l'INSPÉ lors de la séance du 10 décembre 2024 pour valider notamment la structure de la maquette, la répartition annuelle des heures, les modalités d'évaluation, le mode de participation (distanciel 100%), le public ciblé et la capacité d'accueil, et les frais de formation.

Plan d'action - calendrier universitaire des instances :

- **Pour le Conseil d'Institut (10 décembre) - Cf. Amétys :**
 - Structure de la maquette (UE / répartition horaire)
 - Répartition annuelle des heures des visioconférences
 - Modalités d'évaluation (CC, CT par EC) - pas d'ECTS (car DU)
 - Distanciel 100%
 - Public cible et capacité
 - Frais d'inscription

- **2nd semestre :** préparation de la mise en œuvre - année universitaire 2025/2026 :
 - Identification des intervenants
 - Plan de formation annuel par enseignement
 - Mise en œuvre de la plateforme et choix des outils numériques

Compte-rendu 1^{ère} réunion du 11 octobre 2024 - éléments de discussion et points de vigilance

- Au sujet de la formation :
 - Être attentifs au temps nécessaire pour le suivi, les corrections, et la préparation des cours dans le cas d'une formation à distance
 - Distinguer "suivi personnalisé" et "suivi individualisé". Le suivi personnalisé peut répondre à des besoins repérés chez plusieurs étudiants
 - Utiliser des outils numériques et une plateforme de formation uniformisés

- Au sujet des profils de candidats :
 - L'effectif sera constitué d'étudiants titulaires d'un Master et de contractuels
 - Les dossiers d'étudiants inscrits en M2 ne seront pas retenus

- De l'intérêt de passer un DU :
 - Le DU, via l'INSPÉ, pourrait être valorisé par les étudiants auprès du jury lors des oraux de CRPE ou lorsqu'ils postulent pour des postes de contractuels

- Au sujet du profil des étudiants :
 - Disponibles les soirs et week-ends, ainsi que quelques jours dans l'année s'ils sont prévenus dès le lancement de la formation
 - Comme ils seront potentiellement éloignés des sites INSPÉ, imposer le présentiel :
 - Les contraindrait fortement en termes de budget et de temps
 - Restreindrait la capacité de recrutement du DU, ce qui ne permettrait pas l'atteinte de l'équilibre budgétaire

- Points forts de la formation comparée aux formations proposées par des organismes privés :

- Force du collectif, entraide, échanges, émulation du groupe, présence des formateurs
- Les étudiants, identifiés, ne seront pas anonymes
- Continuité pour les étudiants issus d'un Master MEEF 1er degré
-

Résultats enquête PEES MT et TC 1er degré

• Profils

	PEES MT	PEES TP
Tranches d'âges Grande majorité entre	31 et 40 ans	20 - 25 ans
Diplôme	52% Bac+5 et plus 13% Bac + 3 20% Bac + 2 13% Bac	Master MEEF
Profil	Plus de 86% scientifique	Plus de 71% sciences humaines
Dernier Emploi	26% Contractuel	43% Contractuel 57% AED 10% Interim
Nombre de tentative(s)	60% 1 20% 2 13% 3 7% 4	2

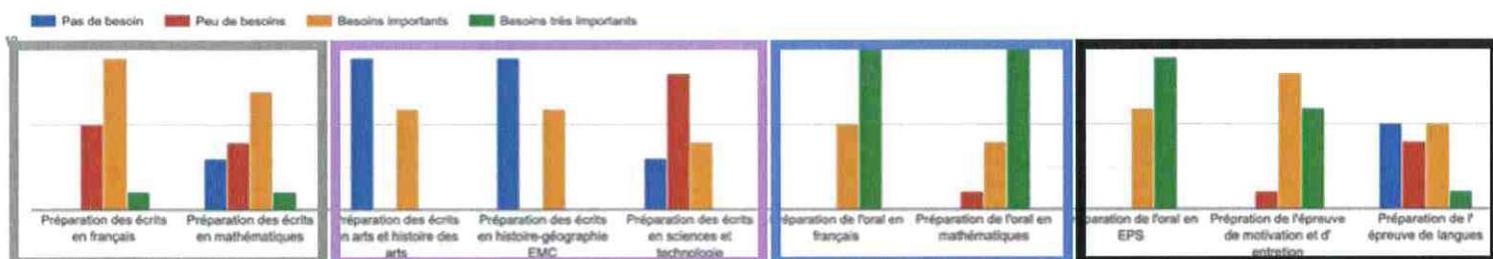
• Type de formation suivie

	PEES MT	PEES TP
Modalité	66,7% à distance 6,7% en présentiel 26,6% pas de formation	57% à distance 43% pas de formation
Organisme	60% Organisme privé 6,7% CNED 6,7% INSPE 26,6% pas de formation	43% Organisme privé 14% CNED 43% pas de formation
Durée	60% 6 à 12 mois	57% 6 à 12 mois

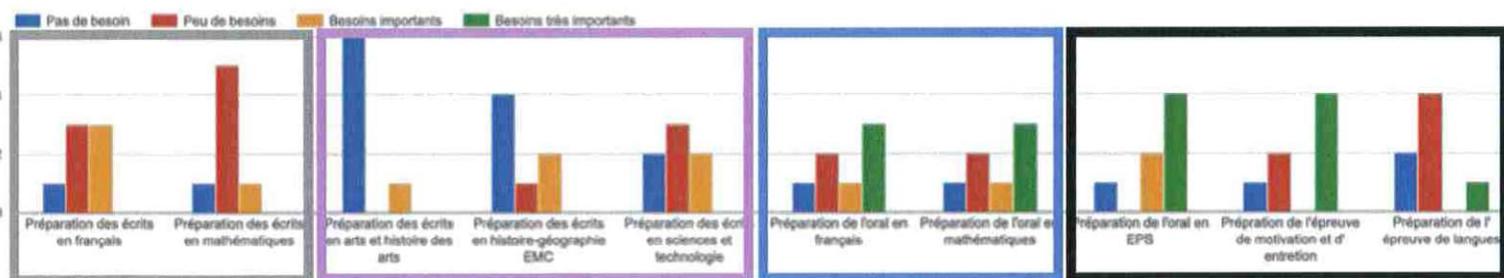
• Type de formation suivie

	PEES MT	PEES TP
Temps de visio	50% entre 0 et 50h 21,4% entre 75h et 100h 28,6% plus de 100h	42,9% aucune 28,6% entre 20 et 75h 28,6% plus de 75h
Fréquence des corrections individuelles	13,3% Plus de 4 fois par mois 13,3% 1 fois par mois 20% 1 fois tous les 2 mois 13,3% 1 fois par trimestre 33,3% jamais	28,6% 3 à 4 fois par mois 14,3% 1 fois tous les 2 mois 14,3% 1 fois par trimestre 42,9% jamais

• Besoins des PEES MT - profils majoritairement scientifiques



• Besoins des PEES TP - profils majoritairement sciences humaines



Les besoins exprimés relèvent davantage de la préparation des épreuves orales.

La deuxième réunion du groupe de travail - 6 novembre 2024 – a complété ces éléments de discussion et points de vigilance

• Objectif du DU "Préparation CRPE" :

Faire suffisamment progresser les étudiants afin qu'ils réussissent le concours.

- Préalable : il faut bien connaître les candidats qui composeront l'effectif du DU.
- **Quelles sont les difficultés rencontrées** si l'étudiant a déjà subi un échec au concours : passer les écrits ? réussir l'oral ? compétences didactiques ? compétences et/ou connaissances disciplinaires ? préparer une leçon ?
- **Tests de positionnement** à concevoir et à faire passer aux étudiants en autonomie dès le début de l'année - voir avant la sélection pour le recrutement des futurs étudiants si le nombre de candidats est supérieur à la capacité d'accueil.

- **Questionnaire** pour bien connaître leurs parcours, leurs conditions d'étude, leurs attentes, leurs disponibilités...
- **Les différentes modalités d'enseignement envisageables à distance type classe inversée :**
- **Asynchrone** : moment réservé aux apports personnels, lectures, visionnages, entraînements, concours blancs écrits, enregistrements d'oraux de motivation, forums ou chats, à la mémorisation...
- **Synchrone en visio conférence ou en co-modal (visio + présentiel)** : moment essentiel pour maintenir la motivation, se rencontrer, échanger, accompagner et encourager les étudiants, réguler, répondre aux questions, orienter vers un parcours de révision...

co-modal veut dire équipement de salles immersives

- **Points de vigilance ressources :**

Comment rémunérer ce travail d'auteur, de création de contenu en ligne ?

- Dégager des heures INSPÉ ? Ou une solution via l'Université de Poitiers
- Comment protéger ces ressources sur le plan de la propriété intellectuelle, éviter les fuites ?

Sur ce point, l'Université prévoit, au lieu des heures de référentiel, des heures équivalent TD pour la production, la diffusion et la mise à jour de ressources sur la plateforme de formation en ligne. Par exemple, s'il y a 20 heures de travail en autonomie par l'étudiant, l'enseignant serait payé 3 X 15 heures sur 3 années pour le travail déposé sur la plateforme.

L'Université de Poitiers demande aux composantes d'avoir un plan d'équipement pluriannuel sur 5 ans. Dans ce cadre, l'INSPÉ va s'équiper de salles immersives sur les 3 sites, dans la mesure où la formation est à distance et où les formateurs pourront intervenir depuis n'importe quel site. Pour ce faire, le chargé de mission numérique et le service informatique de l'INSPÉ vont être investis dans ce projet, en s'inspirant du travail mené sur le site de La Rochelle.

- **Points de vigilance gestion de l'hétérogénéité des besoins :**

Est-il possible de proposer aux étudiants un choix de parcours ?

Dans ce cas il faut créer différents groupes, et donc avoir un plan de formation **inférieur** aux 110h eq TD

- Heures étudiants = heures synchrones (visio) + heures de travail asynchrone (plateforme, forum, visio entre pairs...)
- Exemple : 150 heures de formation =
- Pour l'étudiant : 50h de synchrone-visio + 100h estimées asynchrone
- Pour les formateurs : pas plus de 110 h eqTD.

Denis ALAMARGOT indique qu'il va falloir tenir compte de la règle des ¾ rémunérés, ce qui nécessite de revoir l'équilibre budgétaire en fonction des coûts de la mise en ligne. Il est souligné que l'équilibre est à 110 heures.

- **Préconisations dans la conception de la maquette (1ère étape, d'ici décembre) pour le plus de souplesse possible et la meilleure adaptation face à l'hétérogénéité du public :**
- Ne pas spécifier les modalités de cours dans Amélys (exemple synchrone/asynchrone)
- Indiquer des titres larges pour les UE et EC

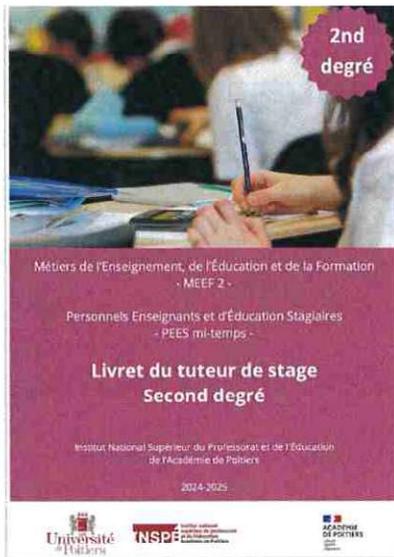


Table des matières

Table des matières.....	2
La lettre de mission du tuteur de stage.....	3
Le rôle du tuteur de stage selon les 3 catégories d'étudiants.....	4
1. L'étudiant effectuant un stage alternant les Enseignements (ETAS).....	5
2. L'étudiant effectuant un stage en Pratique Accompagnée (SPA).....	5
3. L'étudiant effectuant un stage de Formation Initiale à l'entrée dans le métier (PEES mi-temps).....	6
Le calendrier du stage de l'étudiant stagiaire.....	7
Les responsabilités des parties du stage MEEF 2 (second degré) et du DSI PEES 2nd degré.....	8
Les outils de positionnement de l'étudiant en stage.....	9
1. Les tâches à l'égard du tuteur de stage.....	10
2. Le rapport de suivi de déroulé de stage INSPÉ.....	12
3. Le bilan final de tuteur de stage.....	14
Le profil d'un tuteur de stage.....	16
Un jeu de rôle.....	22

La lettre de mission du tuteur de stage

Depuis la session 2022, le parcours de recrutement se déroule en fin de master 2. Les étudiants qui sont en formation à l'INSPÉ au sein du master MEEF 2 (second degré) doivent effectuer un stage d'une durée équivalente à 12 semaines sur une année scolaire, en alternance. De même, depuis la rentrée 2022, l'INSPÉ forme, à titre d'étudiants en DU et TDE, les Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires (PEES), lesquels ne concourent ni à l'entrée dans le métier, ni à l'établissement. Les seuls étudiants d'un master MEEF ou à mi-temps lorsque titulaire d'un autre master que le master MEEF 2 (second degré).

Vous avez accepté la mission de tuteur de stage d'un ou deux étudiants (s) MEEF 2 (second degré) PEES de votre établissement. Vous êtes responsable, au titre de votre position, de leur suivi et de leur réussite. En voici une synthèse.

La mission de professeur qui vous a été confiée est essentielle pour les étudiants qui se préparent au parcours de recrutement (MEEF 2 ou à mi-temps) ou pour le métier (PEES). Au regard de leur statut, et par conséquent de leur responsabilité, vous devez assurer MEEF 2 (second degré) ou PEES un accompagnement dans vos propres classes (MEEF 2 SPA). Il s'agit dans tous les cas d'étudiants en formation qui il sera nécessaire à la fin de l'accompagnement et de passer, mais aussi de garantir l'équité, quand cela s'avère nécessaire.

Le rôle de tuteur de stage n'est pas, entre autres, de fournir aux étudiants des conseils utiles à l'emploi, ce notamment aux différents sites statutaires de l'Éducation ; il est de les aider à construire leur avenir par lui-même.

L'établissement fait partie intégrante du cursus de la formation universitaire professionnalisante (master MEEF 2) ou de la formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation (PEES) : l'enseignant ou l'établissement Public Local d'Enseignement (EPLE) constitue à ce titre un élément fondamental du parcours de formation des étudiants MEEF 2 et PEES et même qui permet une entrée progressive dans les métiers de l'enseignement et de l'éducation. Ces étudiants doivent être pleinement intégrés à la vie de l'établissement. À ce titre, ils peuvent dans le cas où ils sont étudiants PEES ou MEEF 2 SPA, bénéficier des aménagements d'horaires de la formation initiale de l'INSPÉ, pour participer aux réunions des instances qui leur sont propres (conseils de classes, réunions parents-professeurs, notamment).

Denis Alamargot,
Directeur de l'INSPÉ
de l'Académie de Poitiers

Chloé Lalanne
Directrice adjointe
chargée de la pédagogie

Note : La création et de ce livret ne constitue pas une tâche de stage assignée aux étudiants des sites INSPÉ des académies de Poitiers, de la Loire (70) et de Poitiers (86). Les conditions d'emploi des stagiaires de la INSPÉ du campus de La Rochelle (17) seront intégrées dans une prochaine édition.

Il est précisé que les livrets étudiants leur seront envoyés par mail, et seront accessibles sur le site internet de l'INSPÉ. Quant aux livrets tuteurs/référents, ils seront diffusés aux tuteurs et référents de stages par le biais de la plateforme MAGISTÈRE, et seront présentés en début d'année universitaire, lors de la réunion avec les référents de stages. Il peut également être envisagé de les communiquer par mail, et de les adresser aux chefs d'établissement d'accueil en stage.

- Enseignement à la défense dans les INSPÉ : quel plan de formation ? par Hugues Marquis, référent défense INSPÉ :

En l'absence imprévue de Hugues MARQUIS, ce point ne sera pas abordé en détails.

Denis ALAMARGOT précise que Hugues MARQUIS assure la fonction de référent défense, en application d'une recommandation du ministère applicable aux établissements du réseau des INSPÉ.

La question est de savoir quel plan de formation est défini pour la mise en place de l'enseignement à la défense au sein des INSPÉ. Cet enseignement évoque de manière large les sujets des valeurs de la république, des enjeux de sécurité globale et de la culture de résilience, dans un contexte de menaces et d'attentats fréquents. L'objectif est que les futurs enseignants aujourd'hui étudiants puissent développer des projets autour de ces questions avec leurs élèves.

Diverses questions se posent. Comment mettre en place cet enseignement ? Est-ce qu'une plateforme doit être dédiée ? Le dispense-t-on en présentiel ? Dans quelle UE ?

À noter que c'est une prise de conscience des enjeux de sécurité et de la culture de résilience qui est visée.

Ce sujet sera réabordé lors du prochain COSP.

4. Points scientifiques :

- Retour sur le projet d'organisation d'un séminaire international en didactique de la littérature :

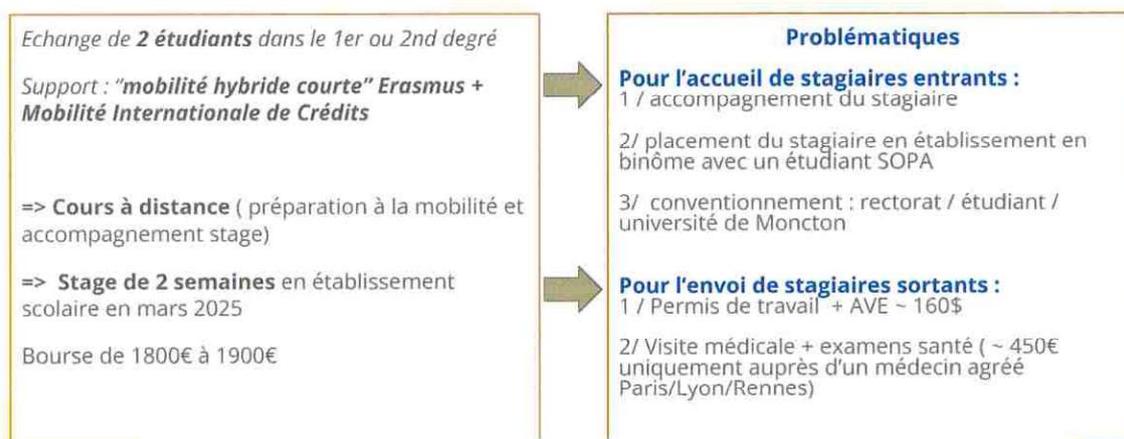
Ce colloque se déroulera du 15 au 17 octobre 2025, à l'occasion des 26èmes rencontres des chercheuses et chercheurs en didactique de la littérature. Ce colloque va traiter de l'imprévu en classe / cours de littérature. Il est organisé par Pierre MOINARD (Maître de Conférences), Laetitia PERRET (Maître de Conférences) et Sandrine DIEBOLT (Professeure Agrégée).

Un dossier de demande de financement a été déposé auprès de l'Université, qui a accordé la somme de 800 euros. Un dossier de financement a également été déposé auprès de la région, et est en cours d'instruction par leurs services.

- Mobilité internationale : Partenariat avec l'Université de Moncton (CA) : quelles possibilités pour l'INSPÉ pour poursuivre le projet ? :

Partenariat avec la faculté d'éducation de Moncton :

Etudiants Mobilité courte => Stage entrante et sortante (discussions en cours)



Avis du COSP sur la mobilité courte - hybride avec la faculté d'éducation de Moncton

Des étudiants s'étaient positionnés pour une mobilité hybride courte dans le cadre d'Erasmus. La problématique est qu'il est impératif que ces étudiants passent une visite médicale qui ne s'effectue que dans 3 villes, Rennes, Paris et Lyon. La visite coûte environ 400 euros, et n'est pas remboursée par la Sécurité Sociale.

Ces conditions ont été portées à la connaissance des étudiants. Deux d'entre eux ont maintenu leur vœu de partir en mobilité à Moncton. En échange, l'INSPÉ accueillera des étudiants originaires de Moncton. Pour ce faire, il est envisagé de leur proposer une mobilité durant la période de stage, dans le cadre d'un binôme avec un étudiant en stage (SOPA), en mars-avril.

Du côté du Rectorat, cela pourrait peut-être réalisable dans le cadre d'une convention d'accueil.

Hélène DESORMES précise que cette mobilité se fait dans le cadre d'Erasmus et qu'il sera impératif de lier l'Université de Poitiers à cette convention. Il est également notifié que le chef d'établissement devra aussi être signataire.

Victor MILLOGO précise qu'il est prévu, à Salamanca en Espagne, un 2ème BIP. Pour information, un "Blended Intensive Programme" (BIP), ou en français, un "programme intensif hybride" est un nouveau mode de mobilité lancé par le programme Erasmus+.

Un retour est également effectué sur la mobilité à HELMO. L'an passé, 5 étudiants ont pu partir en Belgique. Cette année, 1 candidature a été déposée pour cette mobilité. En revanche, l'université partenaire ne souhaite pas envoyer d'étudiants à Poitiers, car l'INSPÉ ne dispense pas de cours en anglais. C'est donc un frein à l'accueil d'étudiants internationaux.

5. Questions diverses :

En l'absence de question diverse, la séance est levée à 12h12.

La prochaine séance du COSP aura lieu le mardi 28 janvier 2024 à 9h30.

Documents annexes : néant

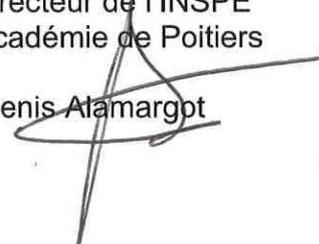
Le Président du COSP

Nicolas Vibert



Le directeur de l'INSPÉ
de l'académie de Poitiers

Denis Alamargot



La secrétaire de séance

Angélique Benoit

